

MUSICIEN CLASSIQUE ET/OU CHEF D'ORCHESTRE

PROCOPIO Bruno	
	<p>Claveciniste, chef d'orchestre, créateur du label discographique Paraty, fondateur du Jeune Orchestre Rameau, associé au média Classiquenews, je possède une vaste expérience dans le domaine de l'entreprise culturelle. En tant que musicien et chef d'entreprise, je suis confronté quotidiennement à de multiples problèmes qui nous concernent. Au cours des vingt dernières années, j'ai aidé un grand nombre de musiciens, ensembles et orchestres à comprendre l'écosystème dans lequel nous évoluons, non seulement en France mais aussi à l'étranger. Je n'ai pas une vision manichéenne, mais une vision globale des difficultés, ce qui me permet de trouver plus facilement des solutions. Je serais ravi de mettre mes compétences au service de la collectivité.</p>
PYKA Agnès	
	<p>Forte d'une expérience de 20 ans à la direction d'un ensemble de musique de chambre indépendant, je souhaite mettre mon expérience à disposition de l'Adami afin de défendre les droits des artistes.</p>
CHAUVIN Julien	
	<p>Une envie très forte de m'investir dans ce domaine, de soutenir et de défendre au mieux l'intérêt des artistes à un moment charnière de l'évolution de nos droits.</p>
CORREAS Jérôme	Ancien membre du Conseil d'administration
	<p>Bonjour, je suis Jérôme Correas, chef d'orchestre. J'ai été membre du conseil d'administration de l'Adami entre 2015 à 2019 et j'y ai beaucoup appris. Ces dernières années le fonctionnement de l'Adami a changé pour encore plus d'efficacité et de transparence. Aujourd'hui les artistes interprètes doivent s'adapter à un contexte difficile et une évolution constante du milieu culture et de ses pratiques. L'Adami doit redoubler de vigilance afin que nos droits ne soient pas menacés : copie privée et rémunération équitable, droits exclusifs, mais aussi aides aux projets, sans lesquelles tant de spectacles ne verraient pas le jour. Je souhaite m'associer à nouveau et avec enthousiasme à l'action de l'Adami et apporter ma contribution de musicien engagé pour la défense de nos métiers.</p>

MUSICIEN CLASSIQUE ET/OU CHEF D'ORCHESTRE

COUSON Laurent	
	<p>Je souhaite présenter ma candidature en tant que chef d'orchestre/compositeur pour la défense de nos droits d'interprètes et d'auteurs. Je mène ce combat dans les médias et dans toute la sphère publique depuis des années notamment dans mon émission de radio. Ce serait un honneur de le poursuivre au sein de l'Adami.</p>
CROCQUENOY Karine	
	<p>Violoniste de chambre et d'orchestre, membre fondatrice du Quatuor Cambini-Paris, j'ai l'honneur de présenter ma candidature au conseil d'administration de l'Adami. Forte de trente ans d'expérience professionnelle et des nombreuses luttes auxquelles j'ai participé, j'y défendrai avec force les droits des artistes interprètes, consciente que des batailles décisives sont à mener aujourd'hui dans un contexte difficile. En effet, plus que jamais, la reconnaissance et la rémunération du travail artistique sont menacés, entre autres, par le développement exponentiel de l'Intelligence Artificielle et l'évolution protéiforme de la diffusion artistique, notamment sur les plateformes de streaming. Je vous remercie de la confiance que vous vous voudrez bien m'accorder.</p>
DIEDERICH Cyril	
	<p>Je souhaite reprendre des activités au sein de l'Adami afin de pouvoir aider des artistes et apporter ma longue expérience de chef d'orchestre de directeur artistique d'un festival lyrique et d'une académie consacrée aux jeunes chanteurs et chefs d'orchestres</p>
GANVERT Léonard	
	<p>Chef d'orchestre (opéra, ballet, symphonique) et arrangeur-orchestrateur, violoniste et danseur de formation, j'ai étudié au CNSMDP (direction d'orchestre, orchestration, esthétique & analyse), ainsi qu'à l'université Paris IV-Sorbonne (gestion & administration de la musique). Ma riche formation et mon expérience professionnelle m'encouragent à présenter ma candidature au conseil d'administration de l'ADAMI. En effet, je souhaite participer activement au bon fonctionnement de notre société de perception et de redistribution des droits. J'espère ainsi mettre au service de toutes et tous mes compétences d'artiste-interprète et de gestionnaire-administrateur. Ceci me tient particulièrement à cœur, surtout en cette période difficile que traverse la Culture. Léonard Ganvert</p>

MUSICIEN CLASSIQUE ET/OU CHEF D'ORCHESTRE**MURRAY Martial**

« La liberté c'est la responsabilité, c'est pour cela que tant de gens la craignent », affirmait haut et fort George Bernard SCHAW ... l'artiste, la création, sont là pour émanciper les esprits, enrichir la conscience critique, faire que l'humain soit plus, et non qu'il ait plus.

En cela, l'ADAMI, depuis 1955 milite sans concession pour la défense du droit moral et des droits patrimoniaux, sans exclusive.

Je sais qu'à 78 ans, ma candidature ne se sera pas retenue, le « Jeunisme » fait souvent loi, mais j'ai néanmoins encore envie d'investir mon énergie toujours aussi vivace, dans ce combat permanent pour défendre et promouvoir ce maillon essentiel de la vie culturelle.